

Actualités économiques

COVID-19 (coronavirus)

Dans le cadre exceptionnel de la crise sanitaire et des difficultés économiques que celle-ci engendre, vous trouverez ci-dessous les différentes options et relais qui pourront vous soutenir dans la continuité de vos affaires dans les meilleures conditions possibles.

Dernières nouvelles

Berne, 20.03.2020 - Un train de mesures pour atténuer les conséquences économiques

Le 20 mars 2020, le Conseil fédéral a présenté un plan de sauvegarde nettement plus ample que celui décidé le 13 mars dernier, qui s'élevait à 10 milliards de francs. C'est désormais près de 42 milliards de francs qui seront investis afin d'atténuer l'impact économique de la propagation du coronavirus et de soutenir ainsi l'économie du pays. La balle est maintenant dans le camp du Parlement : la Délégation des finances se prononcera à ce sujet ces prochains jours. L'objectif de ces mesures, qui s'adressent à différents groupes cibles, est de sauvegarder les emplois, de garantir les salaires et de soutenir les indépendants. Des mesures ont également été prises dans le domaine de la culture et des sports en vue d'éviter des faillites et d'amortir de lourdes conséquences financières.

[Détails du communiqué du Conseil fédéral du 20 mars](#)

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-78515.html>

[Conférence de presse du Conseil fédéral du 16 mars](#)

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-78454.html>

Dispositifs de soutien

Apprentis, Indépendants, salariés, temporaires ou conjoints ; les mesures d'aide englobent tous les cas de figure via le chômage partiel et les indemnités pour pertes de gain.

Indemnités RHT - Votre entreprise subit une perte de travail liée au COVID-19 ? Vous pouvez, à certaines conditions, bénéficier d'indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT). Le contrat de travail est maintenu et les travailleurs perçoivent une indemnité, versée par l'assurance-chômage, pour la perte de travail.

<https://www.ge.ch/actualite/votre-entreprise-subit-perte-travail-liee-au-covid-19-coronavirus-18-03-2020>

La FER-Genève vous informe simplement par 2 vidéos sur la marche à suivre pour les RHT. En suivant ce lien, vous trouverez également de [nombreuses réponses](#) à vos questions.

<https://fer-ge.ch/web/fer-ge/coronavirus#FAQ>

Aides financières : cautionnement, participations, avance de liquidités, prêts: L'Etat met à disposition de la [Fondation d'aide aux entreprises - FAE](#) une ligne de crédit de 50 millions de francs, afin de lui permettre de répondre aux besoins de trésorerie des entreprises se trouvant en situation passagère de manque de liquidités pour des raisons exceptionnelles liées notamment à des crises sanitaires. L'aide financière subsidiaire est apportée aux petites et moyennes entreprises, qui sont localisées dans le canton de Genève et qui y ont un impact sur la création ou le maintien des emplois. Conditions sur : [Loi sur l'aide aux entreprises \(LAE\) I 1 37.](#)

<https://www.fae-ge.ch/>

https://www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_I1_37.html

Les poursuites sont suspendues par le Conseil Fédéral du 19 mars au 4 avril 2020 inclus :

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-78482.html>

Indépendants/CDD: Pour le moment, la Confédération ne prévoit pas la possibilité du chômage partiel pour les indépendants (RHT) et travailleurs temporaires. Le SECO devrait se prononcer à ce égard vendredi. Rappel ici des [mesures de la Confédération](#).

https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Arbeit/neues_coronavirus.html

La FAE annonce cependant la mise en place d'un nouveau mécanisme de cautionnement auquel s'ajoute du **prêt direct** remboursable sur sept ans.

Subventionneurs: les subventions pour certaines tournées et spectacles sont maintenues à ce jour par [CORODIS](#) D'autres subventionneurs maintiennent également leur subvention, mais ne l'ont simplement pas annoncé publiquement encore.

<https://corodis.ch/coronavirus/>

L'Etat de Genève (DG DERI) met à disposition une hotline 022 388 34 34 exclusivement dédiée aux entreprises, afin de leur communiquer des informations claires et transparentes, de comprendre leurs besoins et de les accompagner de manière efficace dans leurs démarches. Aussi, un robot logiciel est à leur disposition pour les guider rapidement et de manière évolutive dans leurs demandes de soutien liées à la crise du coronavirus. **Souhaitez-vous utiliser le "chatbot" ? Si oui, suivez ce lien : <https://covid19.deeplink.ai/>**

Voir aussi les mesures de [soutien aux entreprises](#) :

<https://www.ge.ch/actualite/covid-19-mesures-soutien-aux-entreprises-18-03-2020>

La CCIG a créé un "hotmail" spécial pandémie: un service dédié aux interrogations des entreprises en lien avec la conduite des affaires en ces temps particulièrement difficiles, par le biais d'une adresse électronique : covid19@ccig.ch. Ses équipes traiteront les questions des entrepreneurs soit en leur répondant directement par écrit soit en les dirigeant vers les ressources existantes appropriées (hotlines officielles, informations en ligne). La forme écrite est privilégiée. La CCIG recommande également de consulter sa page [Coronavirus et entreprises](#), régulièrement mise à jour, et qui recense d'ores et déjà les informations officielles fédérales et cantonales.

<https://www.ccig.ch/blog/2020/03/Coronavirus-et-entreprises-informations-et-hotlines>

Où s'informer sur Internet ?

- **SECO - Secrétariat d'Etat à l'économie:**

- [Mesures pour les entreprises](#)

https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Arbeit/neues_coronavirus.html

- [Fiche détaillée « Pandémie et entreprises »](#)

<https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Arbeit/Arbeitsbedingungen/gesundheitschutz-am-arbeitsplatz/Pandemie.html>

- **OFSP - Office fédéral de la santé publique**

- [Informations](#)

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov.html>

- [Consignes pour se protéger du virus](#) ; cette page comporte notamment les affichettes à imprimer et disposer dans les entreprises (en particulier les lieux ouverts au public)

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/so-schuetzen-wir-uns.html>

- **Canton de Genève**

- [informations générales](#)

<https://www.ge.ch/document/covid-19-informations-generales-rappel-bons-comportements>

- [mesures du 16 mars 2020](#) (y compris l'interdiction des manifestations)

<https://www.ge.ch/document/covid-19-conseil-etat-invoque-etat-necessite-renforce-mesures-contre-propagation-du-virus>